

## Pot aux Serres d'Eupéa



**André Arboust, DRH** : Camille, nous faisons une petite fête ce soir dans les serres, à l'occasion de la sortie de la nouvelle collection de mobilier de jardin ; tu seras là ?

**Camille Carpentier** : Oh, c'est très gentil, mais ce soir je ne peux pas ; le CR2PA organise un débat sur les risques du non archivage dans l'environnement numérique ; ces manifestations sont enrichissantes avec des intervenants très intéressants ; le club m'a bien aidée dans notre projet et j'ai promis d'y aller.

**Didier Dendrobie, directeur de la production** : Tiens, à propos d'archivage, je me demande si nous avons conservé les photos de nos petites fêtes depuis les années 1970... On pourrait les mettre sur le site Web, ça serait plus vivant.

**Zoé Zeller** : Faites attention au droit à l'image. Vous avez des photos de Soloviev quand il était jeune ? Il avait une grande barbe à la Raspoutine, non ?

**Camille Carpentier** : Ah ! Voilà Kamel ! Félicitations pour ta promotion, Kamel !

**Julie Jardin** : Quelle promotion ? Vous n'êtes plus directeur informatique pour les Serres ?

**Kamel Kantaro** : Madame Robinier vient de me nommer « directeur des systèmes d'information » ; je suis chargé d'améliorer la cohérence entre les différents outils que nous utilisons, et de trouver une meilleure adéquation entre les outils et les règles de gestion. Mon premier projet sera de faciliter la mise en œuvre de la politique d'archivage des Serres.

**Didier Dendrobie** : Alors, Kamel, j'imagine que tu accompagnes Camille à cette réunion du CR2PA ce soir ?

**Kamel Kantaro** : Oui. C'est l'occasion de rencontrer d'autres entreprises qui sont confrontées aux mêmes problèmes et se posent les mêmes questions. Mettre en place un système d'archivage électronique est un projet dans le projet d'archivage. L'archivage concerne tous les processus et tous les collaborateurs. Il faut que le système d'archivage soit bien intégré dans le système d'information. C'est très utile de confronter les expériences.

**Julie Jardin** : Si vous trouvez une entreprise qui a un bon système, on pourra acheter le même ; ça nous fera de l'avance.

**André Arboust** : On n'achète pas un système d'archivage électronique comme on achète une machine à café !

**Camille Carpentier** : On peut dire ça ☺. Acheter une solution sur étagère sans avoir bien définis nos besoins risque de conduire à l'échec. Avec Kamel, nous sommes chargés d'écrire le cahier des charges. Le cahier des charges doit être concret, indiquer la nature, la provenance et les volumes des documents à archiver ou à gérer électroniquement. Surtout, il doit se concentrer sur les exigences essentielles pour ne pas nous engouffrer dans une usine à gaz !

**Kamel Kantaro** : J'espère que vous ne m'en voudrez pas trop de ne pas rester avec vous ce soir.

**Julie Jardin** : Bon, bon. Si c'est pour le bien des Serres... On vous gardera une part de gâteau. Mais le sirop d'orchidée, je ne vous promets pas qu'il en restera...

**FIN DE L'ÉTUDE DE CAS « LES SERRES D'EUPÉA » !**